https://www.acdn.net/spip/spip.php?article335

Lettre au président de la République

- Accueil - Correspondance - France - Présidence de la République -

Date de mise en ligne : samedi 11 novembre 2006

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Saintes, le 11 novembre 2004

Par FAX

Monsieur le Président de la République,
Palais de l'Elysée

Copies :

- M. le Premier ministre, Hôtel Matignon
- M. le ministre des Affaires Etrangères, Quai d'Orsay

Monsieur le Président,

Le 17 octobre dernier, nous vous avons fait parvenir une lettre de M. Mordechai Vanunu sollicitant la nationalité française et l'aide de la France pour lui permettre de quitter Israel.

Nous apprenons par les dépêches d'agence que M. Vanunu, qui avait reçu asile dans les locaux de la cathédrale Saint Georges de Jérusalem, vient d'être à nouveau arrêté ce matin par une trentaine d'hommes armés ayant fait irruption dans la cathédrale. Aux dires de Mgr Riah, ces hommes, non contents d'enfreindre le caractère sacré du lieu, ont menacé de leurs armes les fidèles et le clergé avant de pénétrer dans la chambre de M. Vanunu, de l'arrêter et de l'emmener dans la prison Petach-Tikwa.

Il est question que M. Vanunu soit jugé dès demain, pour non-respect des restrictions dont il était frappé depuis sa sortie de prison le 21 avril 2004. Ces restrictions contreviennent à la déclaration universelle des droits de l'homme qui doit être respectée par tous les Etats membres de l'ONU, donc par Israel comme par la France. Si, au terme de cette justice d'exception, M. Vanunu est à nouveau jeté en prison, il risque de n'en jamais sortir.

C'est pourquoi nous vous prions instamment, ainsi que Monsieur le Premier ministre et M. le ministre des Affaires Etrangères, de bien vouloir intervenir d'urgence en sa faveur. Vous pouvez également, en tant que président de la République, faire attribuer à M. Vanunu, en procédure d'urgence, la nationalité française qui devrait favoriser le respect de ses droits civiques et humains.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour ACDN
â€”
Jean-Marie Matagne, président

Copyright © www.acdn.net